

# Répertoire

OFFICIEL DES COMMUNES ET  
DES COMMUNAUTÉS DE L'ISÈRE

Élections 2020



Déclaration CNIL - Répertoire officiel N°611460 du 11 mars 1999

**Vocation :** annuaire des collectivités territoriales iséroises

**Diffusion :** édité tous les 3 ans, il est diffusé gratuitement auprès des 512 communes, des 18 communautés, des administrations et parlementaires isérois(e)s, et aux annonceurs du support.

**Contenu :** 340 pages d'informations clés sur chaque commune et communauté :

- les fiches descriptives détaillées des communes et des communautés (coordonnées, noms des élus, professions, horaires, noms des DGS, DST...),
- l'index alphabétique des communes, communautés, maires et présidents,
- les organigrammes et services de la préfecture et des sous-préfectures, du Conseil départemental de l'Isère, du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- les contacts des parlementaires isérois,
- les services publics,
- les organismes et partenaires des collectivités locales ...

MISE À JOUR RÉGULIÈRE DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR [WWW.MAIRES-ISERE.FR](http://WWW.MAIRES-ISERE.FR)

### Conditions de règlement

Merci d'adresser votre bon de commande accompagné de son règlement :

- par chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Maires de l'Isère
- par mandat administratif n° .....

Bordereau ..... du .....

IBAN : FR76 1390 6000 2514 0174 4000 083 - BIC : AGRIFRPP839

Une facture acquittée vous sera adressée à réception de commande et de règlement.

## BON DE COMMANDE

Contact .....

Organisme / Société .....

Adresse .....

Tél ..... @ .....

| Commande                               | Nombre d'exemplaires | Prix unitaire *      | Sous-total |
|--|----------------------|----------------------|------------|
| De 1 à 10 répertoire(s)                |                      | <del>40 €</del> 30 € |            |
| A partir du 11 <sup>e</sup> répertoire |                      | <del>35 €</del> 25 € |            |
| Tarif préférentiel **                  |                      | <del>30 €</del> 20 € |            |
| Frais d'envoi ***                      |                      |                      |            |
| TOTAL                                  |                      |                      |            |

**Prix en baisse !**

\* TVA non applicable (art. 293B du CGI)

\*\* Ce tarif concerne les communes et communautés adhérentes (à jour de leur cotisation), les services de la préfecture et des sous-préfectures, toutes les administrations d'État, les services du Département de l'Isère, le SDIS 38, les associations d'élus (AAMAI, AFEI, COFOR, Maires Ruraux...) et les partenaires financiers et clients de l'AMI.

\*\*\* Frais d'envoi selon tarifs en vigueur (cocher la case ci dessous) :

ENVOI STANDARD : 6,31 € / exemplaire  
Nous contacter en cas d'envoi en nombre

ENVOI PRIORITAIRE : 7,72 € / exemplaire  
Nous contacter en cas d'envoi en nombre

RETRAIT DES EXEMPLAIRES DIRECTEMENT À L'AMI

Date, cachet et signature

Je désire être contacté par l'Association des Maires pour communiquer dans le support

« Les données collectées seront utilisées uniquement par l'AMI pour le traitement de cette commande. Elles ne seront pas communiquées. Vous pouvez demander un accès et une modification de vos données à tout moment en contactant l'AMI »